

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2016

Excusés : Angeline RABUS donne pouvoir à Dominique PETIOT, Virginie HURE donne pouvoir à Stéphane BESSON, Séverine BAILLY donne pouvoir à Aurélie BIZOUARD, Jacqueline FONTAINE donne pouvoir à Sylvain JONDOT, Gilles BURDIN.

Lecture et signature des délibérations du 15 Janvier 2016.

Délibération à l'unanimité pour le recrutement de Mr GAUTHRAYE Sylvain en CUI (remplacement de Pascal TRONTIN) pour une durée de 6mois.

1. Bâtiments

a) Ecole

Suite à l'arrêt de travail de Mr BISSUEL (conducteur de travaux DWA), son collègue Mr CORNUEZ reprend le dossier. Reste 17 DGD à finaliser sur les 32 (comprenant les 2 tranches de travaux).

Retour du rdv avec l'avocate (présents un technicien et un juriste du bureau d'études/Stéphane Besson/Sabine SCHEFFER et Christiane CHASSY). La procédure est prise en charge par l'assurance protection juridique. Il faut lancer une procédure contre l'architecte et contre AD1 pour malfaçon. On passe avant par une procédure de médiation.

b) Location SCI Maison Médicale et Logement Ecole

Devis d'environ 35000€. Stéphane BESSON a eu l'idée de faire la proposition aux médecins de la Maison médicale de prendre à leur charge les travaux et ainsi ne pas payer de loyers pendant X années.

Il faut se renseigner auprès du notaire si cela est faisable car c'est un bail commercial. L'intérêt serait de ne pas à sortir de trésorerie ou de faire de prêt pour la commune. Le Conseil vote à l'unanimité cette proposition : à suivre.

c) Projet SCI Maison Médicale et Kinésithérapeute

Le kinésithérapeute a le projet de s'agrandir et d'installer une piscine pour la rééducation. Son idée serait de pouvoir s'installer dans le local actuel de la coiffeuse et le salon de coiffure serait installé juste à côté dans l'ancien Cabinet du Dr RONDEPIERRE.
A revoir ce projet pour le financement des travaux ??

d) Nouvelle mairie

Des devis ont été réalisés. Il faut donc prendre une décision sur le projet de la future mairie. Rénovation de l'ancienne école maternelle (mairie actuellement installée) ou travaux d'aménagement d'une nouvelle mairie (préau).

La décision est assez urgente car une subvention a été accordée et si les travaux ne débutent pas assez rapidement celle-ci sera perdue. Une demande de subvention si la rénovation du bâtiment actuel est décidée sera demandée au fonds d'investissement pour la rénovation.

Il faut finaliser avec le trésorier notre capacité d'emprunt (sachant que le loyer de la pharmacie nous permettra de financer une partie du projet chaque mois).

Le Conseil vote Pour la rénovation du bâtiment actuel en future mairie (11 Pour 1 abstention).
Projet qui permet d'utiliser un bâtiment existant et voir pour la réfection de la toiture.

e) Salle des fêtes +délibération

Plusieurs questions se posent concernant les travaux de la salle des fêtes : - la problématique du double accès à la cuisine. Voir avec les services vétérinaires ce qui est conforme.

- L'agence technique a évalué les travaux (devis les + élevés) à 15500€ (ce qui implique appel d'offres et maître d'œuvre)

La question qui se pose alors fait on les travaux au global ou alors par lots.
Il donc décidé de commencer par remplacer le lave-vaisselle et le piano.

Les travaux seront effectués par tranches.

f) Location logement Maison DUMONT

Un logement est disponible suite au départ de Mr BURDIN.
Une annonce est mise sur le bon coin et Radio Bresse.

2 .Relais enfants –parents assistantes maternelles

Le Conseil vote à l'unanimité pour la délibération pour la mise à disposition du local de l'ancienne garderie pour la somme de 400€/an pour les charges EDF/Eau et chauffage.

3. Demandes de subventions et cotisations

Demande du Comité des fêtes d'une subvention de 600€ + mise à disposition d'un local supplémentaire pour stocker leur matériel. Proposition du Président d'utiliser le local sous le préau. Cependant, actuellement il y aurait des livres et des archives de la mairie. Donc à voir pour faire du tri et du rangement.

Le Comité envisage à la fête patronale de faire un feu d'artifice le projet est cours de chiffrage, il serait demandé alors une subvention exceptionnelle à la commune.

Club de l'amitié ?? Leurs projets ?

Les P'tiots Bressans 400€ sont demandés (bourses aux jouets, kermesse et autres projets en cours).

D'autres demandes ont été envoyées à la mairie et seront étudiées au prochain Conseil.

4. Convention avec le Département pour le transport scolaire

La commune organise le transport avec le RPI Savigny sur Seille pour une durée de 4ans. On arrive au terme et in faut donc lancer un nouvel appel d'offre.

5. Convention syndicat mixte – droit d'instruction des demandes d'urbanisme

Le Conseil vote Pour à l'unanimité.

6. Informations sur la fusion des intercommunalités

Délibération de principe : Le Conseil vote Pour la délibération sachant que la fusion avec la communauté de commune de Cuiseaux se fera par le Sous-Préfet.

7. Compte-rendu des différentes commissions communales (médiation) et intercommunales

- Commission Médiation : un retour est fait par Aurélie BIZOUARD concernant un litige de voisinage entre 2 résidents de Montret.
- Commission intercommunale SIVOS : retour de Sylvain JONDOT et Christiane CHASSY.

8. Questions diverses

a. CCCL : ajout d'une compétence facultative

A partir du 01/01/2017, la compétence concernant l'étude sur les aires d'accueil des gens du voyage devient communautaire et plus communales. Actuellement, 2 aires une à Louhans et une à Branges. Louhans refuse de faire l'étude à sa charge car en zone inondable.

Le Conseil vote 7 abstentions et 5 Pour l'ajout de cette compétence.

b. Devis Eglise

Remplacement du cadran devis de 664€ TTC.
Le Conseil vote à l'unanimité Pour.

c. Devis parking pharmacie

2 devis ont été effectués pour le futur parking de la pharmacie devant la maison Bornier: TP SERVICES (sable 10497€) et Entreprise CORDIER (sable 11100€ et enrobés 15100€). Environ 12 places de parking créées.

A voir au moment du vote du budget mais du revêtement enrobés a un coût plus élevé mais une meilleure résistance dans le temps.

d. Permis de construire COULON Olivier + CU b (Sydesl)

Mr COULON Olivier se lance dans l'élevage de volailles de Bresse.

Il demande un permis de construire pour ses poulaillers notamment le bâtiment des épinettes qui se trouve en zone UB (zone constructible) or c'est un bâtiment agricole.

e. Antennes de télévision

En raison du passage à la TNT HD à compter d'avril, il faut changer les amplificateurs pour les logements de la Maison DUMONT devis de l'entreprise CHEVRET de Saint Usuge pour un montant de 485€.

Le Conseil vote pour à l'unanimité.

f. Location Boucherie Plat

Un rencontre avec Mr PLAT a eu lieu afin de trouver un accord pour les règlements de loyers en retard. Il demande lors de ce rendez- vous aussi si le bail commercial qui arrive à terme en 2017 soit reconduit pour 1an. Avant de se prononcer, Le Conseil souhaite plus d'informations sur le plan financier et voir si un bail commercial peut être renouvelé que pour 1an avant de se prononcer.

g. Stade du Bordiau – Demande du club canin et du rugby club

Une demande de l'association du Club canin pour la mise à disposition du terrain de football au stade pour leurs activités d'agility.

Le rugby Club du Louhannais était aussi intéressé pour délocaliser une fois par semaine l'entraînement des U6/U8 (mais aucune demande écrite n'a été formulée à la commune).

Avant de se prononcer, il faudra déterminer qui prendra en charge l'entretien du terrain.

h. Proposition de vente/achat par Monsieur LACHAUX de sa parcelle de bois

Mr LACHAUX souhaite vendre sa parcelle de bois 1HA10A. Il effectue une proposition à la commune. Il faudrait savoir quel type d'arbres est sur sa parcelle. Dossier à suivre.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 29 Mars 2016 à 20h